

Comité Syndical du Syndicat Mixte Ouvert

Délibération n°2017-027

Eure Normandie Numérique

Réunion du 28 septembre 2017

Objet : Election des membres du Bureau.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte et notamment les articles 7.1 et 8.1 ;

Le Comité syndical, réuni en séance publique le 28 septembre 2017 à l'Hôtel du Département à ÉVREUX,

le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE

Après élection par vote à bulletin secret, d'arrêter comme suit la liste des huit membres du bureau syndical:

- D'élire Monsieur James BLOUIN avec 46 voix pour, 1 contre et 0 vote blanc sur 47 suffrages exprimés,
- D'élire Monsieur Jean-Hugues BONAMY avec 47 voix pour, 0 contre et 0 vote blanc sur 47 suffrages exprimés,
- D'élire Monsieur Sylvain BONENFANT avec 47 voix pour, 0 contre et 0 vote blanc sur 47 suffrages exprimés,
- D'élire Monsieur Frédéric DUCHÉ avec 45 voix pour, 2 contre et 0 vote blanc sur 47 suffrages exprimés,
- D'élire Monsieur Daniel JUBERT avec 43 voix pour, 4 contre et 0 vote blanc sur 47 suffrages exprimés,
- D'élire Monsieur Hervé MAUREY avec 45 voix pour, 0 contre et 2 votes blanc sur 47 suffrages exprimés,
- D'élire Monsieur Jean-Claude PROVOST avec 47 voix pour, 0 contre et 0 vote blanc sur 47 suffrages exprimés,
- D'élire Monsieur Alfred RECOURS avec 46 voix pour, 1 contre et 0 vote blanc sur 47 suffrages exprimés,

ADOPTE

Fait à Evreux, le 28 septembre 2017

Pour extrait conforme,

Le Président

Frédéric DUCHÉ

